SURVEILLANCE PARTICIPATIVE

La surveillance participative des maladies permet aux membres du grand public de déclarer d'eux-mêmes leurs signes ou leurs symptômes, sans dépistage en laboratoire ni évaluation par un prestataire de soins de santé (Menni, 2020). La surveillance participative des maladies s'appuie sur un processus de déclaration volontaire ; elle est souvent facilitée par des applications spéciales sur les smartphones. Même si ce type de surveillance n'est peut-être pas très précis pour identifier les cas de COVID-19, l'analyse des tendances des maladies autodéclarées par le grand public peut aider à repérer les communautés dans lesquelles une propagation précoce de la maladie pourrait être en cours. Les données recueillies dans le cadre de la surveillance participative peuvent également donner des indications sur les changements de comportement en matière de recours aux soins, qu'il est important de comprendre lorsqu'il s'agit d'interpréter les données de surveillance fournies par les établissements.

